

AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 9 juillet 2025, le règlement numéro 366-2025 abrogeant le règlement d'emprunt 351-2024 relatif à des travaux d'amélioration au 175, boul. Laurier à Laurier-Station.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 10 juillet 2025.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 10 juillet 2025 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juillet 2025.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier